



Le Responsable pédagogique de
la section du Sud Bassin

Aux

Familles des jeunes sapeurs-
pompiers
du Bassin d'Arcachon Sud

Autorisation de déplacement

Je soussigné Mr et Mmeautorise
mon enfant le JSP..... à participer au déplacement
pédagogique de la section BAS au CODIS 33 à Bordeaux, le samedi 1 décembre 2018.

07H10 : Départ du centre de secours de Gujan-Mestras.

08H00 : Visite du CODIS (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours)

13H00 : Retour au centre de secours de Gujan-Mestras.

JSP concernés :

Groupe JSP 3+

PREVOIR

- Tenue de manœuvre officielle.
- Parka.
- La présente convocation.

Signature des parents

Responsable pédagogique

Sgt Gallet Jérôme